SIABD
Syndicat Intercommunal
Alex, Balme de Thuy, Dingy-Saint-Clair

# Fiche d'acceptation des dispositions relatives au contrôle des installations d'assainissement autonome

❑ Dans le cadre d'une demande d'autorisation d'urbanisme (PC, PA, DP, CU) - remplir 1 demande par dispositif
❑ Hors demande d'autorisation d'urbanisme (remplir le verso et fournir un plan masse du projet)
❑ Contrôle avant-vente (remplir le recto uniquement)

**Engagement du demandeur :**
La mise en œuvre d'une filière d'assainissement proposée dans un permis de construire doit être conforme aux prescriptions techniques fixées par l'arrêté DEVO1021823V du 7 septembre 2009.
Le contrôle de mise en œuvre de cette filière est rendu obligatoire par la loi sur les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 et l'arrêté DEVO1021823V du 7 septembre 2009.
A l'issue du contrôle, le contrôleur établit un rapport de contrôle qui sera communiqué au SPANC pour avis et transmis au demandeur.
Lors de la réalisation de l'installation, le non-respect du descriptif technique validé implique la modification de l'installation.

| | |
|---|---|
| **Je soussigné(e) :**<br>M/Mme | |
| Adresse *(coordonnées auxquelles le service de contrôle peut vous joindre et coordonnées de facturation)* : | |
| | |
| Mail : | Téléphone : |
| Adresse du dispositif si différente : | |

➢ Autorise le service de contrôle à entrer en contact avec moi et à pénétrer sur ma propriété pour : une première visite de terrain afin de contrôler la faisabilité technique et règlementaire du projet décrit au verso de la présente.

➢ M'engage à entrer en contact avec le service de contrôle et l'autorise à pénétrer sur ma propriété pour : une seconde visite de terrain avant recouvrement des fouilles afin de contrôler la réalisation du projet validé par le SPANC et la correcte exécution des travaux.

➢ Accepte le règlement d'assainissement non collectif du Syndicat Intercommunal disponible en mairie.

➢ M'engage à rembourser au syndicat, dès l'ouverture du dossier et sur présentation d'un titre administratif, les honoraires de contrôle (*selon convention 2026 avec le cabinet Nicot, honoraires soumis à révision annuelle suivant indice SYNTEC)* - TVA 10% incluse:

A titre indicatif, les montants de 2026 sont :
- Contrôle avant-vente = 176.00€ TTC
- Contrôle avant travaux : avec déplacement = 247.50€ TTC ; sans déplacement = 126.50€ TTC
- Contrôle après travaux (déplacement inclus) = 126.50€ TTC
- Contre-visite : 126.50€ TTC
- Réédition d'un document : 72.00€ TTC

**En cas de réhabilitation volontaire** du dispositif d'assainissement, faisant suite ou non à une vente, mais ne s'accompagnant pas d'autres travaux, (**dossier déposé en dehors de toute autorisation d'urbanisme**) le Syndicat prend en charge la totalité des honoraires dus au titre des contrôles de conception et de réalisation.

En cas de litige, le tribunal administratif de Grenoble est compétent.

Fait à _____, le _____ 20___
Signature du demandeur précédée de la mention "lu et approuvé"

*Contrôleur : Cabinet Gilles NICOT - Parc Altaïs – 57 Rue Cassiopée - 74650 CHAVANOD - Tel : 04.50.24.00.91- contact@nicot-ic.com*

## Descriptif du dispositif d'assainissement autonome envisagé (dossier avec projet)

Commune : Parcelle n° : Section du cadastre :

**Type de bâtiment :** ❑ Habitation : nombre de logements : .....
❑ Local d'exploitation agricole
❑ Autre : Préciser .....

**Nombre de chambres :** ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ❑ 4 ❑ 5 ❑ 6 ❑ Plus : Préciser .....

**Couleur filière d'assainissement** (à demander en mairie) : .....

**Prétraitement :** ❑ Fosse Septique Toutes Eaux (volume : ... ..... L)
❑ Préfiltre
❑ Autre : Préciser .....

**Epuration :**
❑ Epandage en pente — Longueur totale des tranchées : ..... ml
❑ Filtre à sable drainé — Surface : ..... $m^2$
❑ Filtre à sable drainé étanche — Surface : .....$m^2$
❑ Puits d'infiltration — Profondeur : .....m
❑ Autre : Préciser .....

**Rejet :**
❑ Sol — ❑ Ruisseau de .....
❑ Fossé — ❑ Réseau d'eau pluviale
❑ Autre : Préciser .....

## Eaux pluviales

*Avertissement : En aucun cas, les eaux pluviales ne doivent être dirigées vers le dispositif d'assainissement autonome.*

**Destination des eaux pluviales :**
❑ Sol (puits d'infiltration) — ❑ Ruisseau de .....
❑ Fossé — ❑ Réseau d'eaux pluviales
❑ Autre .....

**Alimentation en eau :**

| | | |
|---|---|---|
| ❑ Source privée | ❑ Usage de l'eau : domestique | ❑ Autre : Préciser |
| ❑ Réseau communal | ❑ Usage de l'eau : domestique | ❑ Autre : Préciser |

**Plan de prévention des risques naturels :** Couleur et règlement de la zone : .....

**Plan masse du projet de dispositif projeté :** à joindre à la présente demande